

Image not found or type unknown



Transmission tableau

Par **Habra**, le **20/03/2021** à **11:39**

Je possède un tableau donné de la main à la main par une grande tante il y a 20 ans j'envisage de le vendre quel justificatif dois-je donner de sa propriété?

merci.

Par **youris**, le **20/03/2021** à **11:51**

bonjour,

vous n'avez pas de justificatif à produire, car en la matière possession vaut titre.

par contre l'acquéreur pourra vous demander la provenance du tableau, vous indiquerez qu'il s'agit d'une donation de votre grand mère.

voir ce lien :

<https://france-estimations.fr/vendre-un-tableau-comment-faire-2/>

salutations